|  |
| --- |
| *Cette liste n’est pas exhaustive. L’Administration se réserve le droit de demander tout document complémentaire qui lui paraîtrait nécessaire lors de l’instruction du dossier.*  *Aucun document fourni ne sera restitué (transmettre des photocopies)* |

***Documents à fournir quelle que soit votre situation :***

🞎 Formulaire de demande de bourse dûment complété et signé,

🞎 Livret de famille et/ou acte de naissance des enfants,

🞎 Photocopies de toutes les pages utilisées des passeports (français, guinéen…) des membres de la famille ainsi que les originaux,

🞎 Justificatif de domicile (dernière facture d’électricité, de gaz, d’eau, dernière quittance de loyer accompagné du bail, le titre de propriété),

🞎 Attestation de l’employeur justifiant de sa participation ou non aux dépenses de scolarisation,

🞎 **Certificat de radiation ou attestation de non-paiement de la Caisse d’Allocation Familiales et tous autres organismes servant des prestations sociales non exportables (RSA, PAJE, APL, Pole emploi…) (à l’exception des travailleurs exerçant hors de France maintenus au régime français de Sécurité Sociale ou des familles n’ayant jamais résidé en France)**,

🞎 Copie carte grise du ou des véhicules possédés.

***Documents à fournir en fonction de votre situation familiale, financière et patrimoniale :***

|  |
| --- |
| ***Situation familiale (au titre de l’année de référence N-1) 2022*** |

* *En cas de divorce ou de séparation :*

🞎 Copie du jugement de divorce ou de séparation.

* *Dans le cas où la garde de l’enfant est confiée à d’autres personnes que les parents :*

🞎 Copie du jugement confiant la garde ou la tutelle.

* *En cas de décès d’un parent ou des parents :*

🞎 Copie de l’acte de décès et des justificatifs de la pension de veuf et d’orphelin.

* *Pour les personnes déclarant vivre seules avec leurs enfants :*

🞎 Attestation sur l’honneur de non-concubinage.

* *Enfant handicapé à charge :*

🞎 Carte d’invalidité ou attestation délivrée par ma M.D.P.H Si les démarches sont en cours, attestation du poste certifiant que l’enfant est éligible à l’allocation enfant handicapé (sur présentation d’un justificatif équivalent délivré par les autorités compétentes sous réserve d’acceptation par le Conseil consulaire des bourses scolaires.

|  |
| --- |
| ***Situation financière (au titre de l’année de référence N-1) 2022*** |

***Ressources :***

* *Pour les salariés:*

🞎 12 bulletins de salaire de l’année de référence de l’ensemble de la famille,

🞎 L’attestation de l’employeur mentionnant le montant du salaire brut et net,

🞎 Avis d’imposition ou déclaration des revenus visée par les services fiscaux, attestation de réajustement,

🞎 Relevés bancaire des 12 derniers mois de l’ensemble de la famille.

* *Pour les professions libérales et les travailleurs indépendants (commerçant, artisans):*

🞎 Avis d’imposition sur les bénéfices ou déclaration des résultats visée par les services fiscaux, certificat d’immatriculation fiscale,

🞎 Statuts de la société, registre de commerce,

🞎 Compte d’exploitation et bilan établis et visés par la comptabilité agrée,

🞎 Relevés bancaires des 12 derniers mois décompte année N-1

🞎 Quitus CNSS,

🞎 Quitus fiscal.

* *Pour les retraités ou pensionnés :*

🞎 Relevé annuel des retraites ou pensions perçues.

* *Pour les demandeurs sans emploi :*

🞎 Justificatif des indemnités de licenciement, des allocations chômage perçues,

🞎 Avis d’imposition ou de non-imposition.

* *Pour les étudiants :*

🞎 Justificatifs des revenus

* *Pour les parents bénéficiant d’une bourse d’étude ou de recherche :*

🞎 Justificatifs du montant de la bourse perçue

* *Pour les familles bénéficiant de prestations sociales :*

🞎 Justificatifs des allocations, indemnités ou aides à caractère social perçues

* *Pour les bénéficiaires d’une aide financière provenant de particuliers (famille, amis…).*

🞎 Justificatifs attestant du versement des aides (relevés bancaires, attestations de transferts de fonds, attestation sur l’honneur de la personne versant l’aide avec le montant et/ou la nature de l’aide accompagné de la copie du passeport de l’aidant).

* *Pour les personnes bénéficiant d’une pension alimentaires :*

🞎 Justificatif de la pension alimentaire reçue ou documents attestant d’une action en justice pour obtenir son versement.

* *Pour les personnes percevant des revenus mobiliers (placements financiers, livrets, épargne…) ou vivant de leurs, économies ou d’emprunts à la consommation.*

🞎 Avis d’imposition sur les revenus mobiliers perçus, relevé bancaire annuel présentant la situation de leur portefeuille ou relevés de comptes bancaires toute l’année N-1,

🞎 Justificatifs des prêts souscrits.

* *Pour les bénéficiaires de revenus immobiliers :*

🞎 Justificatifs des **loyers annuels** **perçus**; avis d’imposition sur les revenus immobiliers perçus, contrat de bail ou relevés bancaires.

* *Pour les demandeurs ayant* ***vendu un bien immobilier ou reçu un héritage*** *(bien mobiliers au titre de l’année de référence :*

🞎 Relevé de compte du notaire attestant du produit net de la vente ou du montant des valeurs mobiliers héritées.

***Avantages en nature :***

* *Pour les demandeurs occupant un logement de fonction mis à disposition par l’employeur :*

🞎 Attestation délivrée par l’employeur mentionnant la composition du logement, son adresse et sa valeur locative.

* *Pour les demandeurs bénéficiant d’une voiture de fonction :*

🞎 Copie de la carte grise du véhicule mis à disposition par l’employeur.

* *Pour les demandeurs bénéficiant d’autres avantages en nature de la part de leur employeur ou de leurs proches :*

🞎 Attestation délivrée par l’employeur mentionnant la nature et le montant estimé des avantages en natures consentis (billets d’avion, téléphone, personnel de service, eau, gaz, électricité…).

***Charges :***

* Charges sociales obligatoires :

🞎 Justificatifs des cotisations d’assurance-maladie ou de retraites versées (fiches de paie, attestation de l’employeur ou attestation du paiement des cotisations par l’organisme prestataire lorsqu’elles ne sont pas prélevées sur le salaire **CFE** (**C**aisse des **F**rançais à l’**É**tranger)

* *Impôts sur le revenu :*

🞎 Avis d’imposition.

* *Pension alimentaire due :*

🞎 Justificatifs des versements

|  |
| --- |
| ***Situation patrimoniale (au titre de l’année N-1) 2022*** |

* Comptes bancaires

🞎 Relevé bancaire récent (sur les 6 derniers mois) pour chaque compte bancaire ou d’épargne ou compte-titres.

* *Patrimoine mobilier (actions, obligations…):*

🞎 Relevé détaillant les avoirs en patrimoine mobilier (sur les 6 derniers mois)

* *Biens immobiliers :*

🞎 Copie du tableau d’amortissement en cas d’un emprunt en cours de remboursement (échéancier),

🞎 Copie des actes de propriété,

🞎 Avis d’imposition aux taxes foncières.

|  |
| --- |
| Le dépôt des dossiers de demande de bourse se fera uniquement sur **RENDEZ-VOUS** via le lien suivant :  [http://pastel.diplomatie.gouv.fr/rdvinternet//html/frameset/frameset.html?lcid=4&sgid=84&suid=4](http://pastel.diplomatie.gouv.fr/rdvinternet/html/frameset/frameset.html?lcid=4&sgid=84&suid=4)  L'attention des parents est, tout particulièrement, appelée sur les points suivants :  **LA DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DUMENT RENSEIGNÉS EST FIXÉE AU 03 FEVRIER A 12h00 DELAI DE RIGUEUR.**  **AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTÉ**.  **TOUS LES DOSSIERS PRESENTES APRES CETTE DATE SERONT PROPOSÉS AU REJET.** |